

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES

2023-2024

DOCUMENT PRÉSENTÉ PAR
VILLE DE LÉVIS

DATE DE DÉPÔT : MARS 2023



LÉVIS : UNE CROISSANCE FULGURANTE À SOUTENIR

Le dynamisme et l'excellente qualité de vie de Lévis attirent de plus en plus d'entreprises et de familles. Au cours des dernières années, Lévis s'est hissée en tête de plusieurs palmarès québécois et canadiens, étant nommée notamment meilleure ville pour l'indice du bonheur, pour la qualité de vie, pour la vitalité économique et pour la sécurité. Il va sans dire que Lévis est devenue une destination de choix. Et de cette attractivité découle une croissance démographique soutenue.

Quelques chiffres à l'appui

Septième plus grande ville québécoise, Lévis compte maintenant 154 091 résidentes et résidents. En 2023, la population atteindra presque les projections de 2041 de l'Institut de la statistique du Québec, soit 18 ans à l'avance.

Plus de 70 000 emplois variés se trouvent sur le territoire. Les nouvelles constructions résidentielles, commerciales et industrielles ne cessent d'augmenter. En 2022, la Ville de Lévis a émis 3 012 permis de construction d'unités d'habitation, une augmentation de 19 % par rapport à 2021.

Des défis accrus

Cette impressionnante croissance engendre des défis majeurs, dont les suivants :

- Accélérer la mise à niveau des infrastructures d'aqueduc et d'égout ainsi que des installations sportives, culturelles et récréatives;
- Adapter la vision et le fonctionnement de la Ville pour mieux répondre aux nouvelles réalités de la ville en croissance;
- Améliorer le réseau de transport en commun et actif;
- Assurer l'équilibre entre le maintien des actifs et les besoins liés à la croissance;
- Continuer de bien soutenir la communauté, notamment les personnes âgées, les personnes vulnérables et les nouveaux arrivants immigrants;
- Développer des solutions adaptées à la mobilité durable et aux changements climatiques;
- Maintenir le dynamisme de l'économie lévisienne.

La municipalité compte bien relever ces défis pour le bien-être de sa population.

Pour y arriver, la Ville de Lévis vous présente dans les pages qui suivent ses demandes prioritaires pour le budget provincial 2023-2024.

DEMANDES DE LA VILLE DE LÉVIS

Environnement

- La Ville de Lévis demande l'appui du gouvernement pour l'aider à jouer adéquatement son rôle de gouvernement de proximité dans l'adaptation aux changements climatiques. Les besoins de la Ville de Lévis sont de l'ordre de 40 M\$ annuellement.
- Minimalement, la Ville espère obtenir du gouvernement une somme de 5 M\$ en 2023 pour réaliser les travaux de stabilisation des berges les plus urgents.
- La Ville de Lévis demande aussi au gouvernement de permettre l'utilisation des sommes perçues dans le cadre du programme de compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques pour l'achat de terrains à des fins de protection. Pour la Ville de Lévis, les sommes récoltées dans le cadre du programme de compensation avoisinent les 10 M\$.
- Enfin, un montant de 10 M\$ serait requis à court terme pour permettre à la Ville de décontaminer des terrains stratégiques pour le développement industriel.
- La Ville réitère sa demande faite au gouvernement de soutenir le Fonds vert de la Ville pour assurer la mise en œuvre du plan d'action de la Politique environnementale.

Économie

- La Ville de Lévis demande au gouvernement de mettre en place des stratégies visant à donner aux régions un meilleur accès à la main-d'œuvre internationale. La Ville demande également à obtenir un appui financier de 220 000 \$ par année du gouvernement pour soutenir ses activités de recrutement de travailleurs spécialisés et d'étudiants à l'international.
- La Ville de Lévis demande au gouvernement du Québec de soutenir financièrement, à la hauteur désirée, le chantier Davie Canada dans la mise à niveau de ses installations et équipements de construction navale, tel que requis par le gouvernement fédéral en vertu de la Stratégie nationale de construction navale.
- Considérant par ailleurs l'opportunité pour le gouvernement du Québec de capitaliser sur les multiples retombées économiques anticipées de la réalisation de ces contrats fédéraux au cours des 20 prochaines années, minimalement, la Ville demande également au gouvernement de lui accorder une aide financière pour lui permettre de procéder dès que possible à l'acquisition de terrains stratégiques à des fins de développement industriel dans le secteur est de son territoire, ainsi qu'à la viabilisation de ceux-ci. La Ville évalue en effet sur une base préliminaire à une centaine de millions de dollars le total des coûts à prévoir à cet égard, investissements qui dépassent largement la capacité financière d'une ville de la taille de Lévis.

Transports

- Dans un premier temps, la Ville réaffirme son appui au projet gouvernemental pour la mise en œuvre des éléments suivants :
 - Le tunnel Québec-Lévis;
 - Les voies réservées pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture et la route des Rivières;
 - L'interconnexion du transport collectif entre les deux rives dans l'ouest de la Ville;
 - L'intégration tarifaire interrives.
- Pour le projet de réaménagement des routes 116 et 132 en boulevard urbain, la Ville de Lévis demande une accélération des phases de conception et de préparation des plans et devis afin de débiter la mise en œuvre du projet plus rapidement, soit en 2027. Elle désire également que le gouvernement du Québec réalise rapidement une annonce conjointe afin de présenter le concept et le calendrier des travaux à la population lévisienne.
- Considérant l'importance stratégique des grands projets de mobilité durable dans la grande région de Québec et de Lévis, une accélération des délais moyens de réalisation des projets et un financement à la hauteur du contexte économique actuel sont des facteurs de succès incontournables.

Logement social et abordable

- La Ville demande au gouvernement de revoir et d'ajuster les programmes existants, en collégialité avec les villes du Québec, afin d'apporter les modifications appropriées reflétant la réalité économique actuelle et les besoins contemporains. Dans la conjoncture actuelle que vit la Ville de Lévis, soit celle d'une croissance démographique importante et d'une diversification de sa population, la stratégie mise en place devra probablement être revue et corrigée afin qu'elle reflète la réalité des besoins. Cette seule perspective, reliée aux enjeux économiques énoncés, révèle toute l'importance d'agir avec agilité si l'on veut soutenir une population vulnérable avec des besoins immédiats.

Infrastructures

- La Ville de Lévis requiert un engagement du gouvernement à la relance du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour 2024-2028 avec des paramètres financiers plus généreux favorisant réellement le rattrapage dans la pérennisation des infrastructures municipales ainsi que le maintien du niveau de service.

ENVIRONNEMENT

Décontamination de terrains

La Ville de Lévis est engagée à maximiser l'ensemble des espaces à l'intérieur de son périmètre d'urbanisation afin notamment de minimiser l'étalement urbain. C'est entre autres le cas pour les terrains voués au développement industriel, qui sont très prisés et rares sur notre territoire. Toutefois, certains de ces terrains sont contaminés et les coûts de réhabilitation sont tels qu'ils pourraient demeurer inutilisés indéfiniment. La Ville ne peut prendre en charge seule les coûts de décontamination de ces terrains, qu'ils soient privés ou publics. Ainsi, pour améliorer la qualité de l'environnement, minimiser l'étalement urbain à des fins industrielles et permettre la création de richesse au bénéfice des citoyens, la Ville de Lévis demande au gouvernement de l'assister financièrement dans ses démarches pour la remise en état des terrains contaminés sur son territoire.

Un montant de 10 M\$ serait requis à court terme pour permettre à la Ville de décontaminer des terrains stratégiques pour le développement industriel.

Adaptation aux changements climatiques

Les changements climatiques engendrent déjà de nombreux effets et coûts pour la population, les organisations, les municipalités et les gouvernements. Ces effets et ces coûts continueront de croître si des mesures ne sont pas adéquatement mises en place. C'est dans le but d'accroître la résilience de sa ville que Lévis a développé sa stratégie d'adaptation aux changements climatiques, qui dresse les grandes orientations des mesures à prendre pour tendre vers la résilience climatique.

Selon l'analyse commandée par l'Union des municipalités du Québec et réalisée par WSP et Ouranos, les municipalités du Québec dépenseront au moins 2 G\$ par an de plus pour adapter leurs infrastructures aux changements climatiques (entretien, mise à niveau et remplacement de façon résiliente). Cela représente une augmentation de 12 % des dépenses totales des municipalités. Pour les régions de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, du Centre-du-Québec et de Chaudière-Appalaches, les coûts associés aux changements climatiques sont estimés à 399 M\$ annuellement.

Le gouvernement doit assister les municipalités à s'adapter aux changements climatiques. L'aide du gouvernement est essentielle pour que les municipalités puissent jouer adéquatement leur rôle de gouvernement de proximité dans l'adaptation aux changements climatiques.

La Ville de Lévis demande l'appui du gouvernement pour l'aider à jouer adéquatement son rôle de gouvernement de proximité dans l'adaptation aux changements climatiques. Les besoins de la Ville de Lévis sont de l'ordre de 40 M\$ annuellement.

Conservation des milieux naturels

En décembre dernier, lors de la COP15, le gouvernement du Québec a réitéré son engagement à atteindre la prochaine cible mondiale de conservation de 30 % de son territoire d'ici 2030. Pour y arriver, le gouvernement devra maintenant allouer plus d'efforts de conservation dans le sud du Québec.

Les milieux naturels du sud du Québec sont en effet fortement menacés. Situés dans les régions où la population est dense, ces milieux subissent des pressions de développement importantes. Comme la majorité des terres sont de nature privée, il est plus difficile de conserver ces milieux. Les actions de conservation qui y ont cours nécessitent souvent d'énormes efforts de sensibilisation auprès des propriétaires des terres et de grands investissements financiers. Le support des municipalités pour appuyer la vision gouvernementale est essentiel pour atteindre la cible de conservation de 30 % du territoire québécois. Le gouvernement doit donner aux municipalités tous les outils législatifs et financiers nécessaires pour permettre aux municipalités de règlementer la protection des milieux naturels ou d'acheter des terrains privés afin de les protéger des pressions de développement.

La Ville espère obtenir du gouvernement une somme de 5 M\$ en 2023 pour réaliser les travaux de stabilisation des berges les plus urgents.

Érosion des berges

Les municipalités côtières et riveraines situées le long du fleuve Saint-Laurent sont exposées aux fluctuations des niveaux d'eau et à l'érosion des berges, dont la fréquence et l'intensité sont affectées par les changements climatiques. Ces aléas aggravés par la diminution du couvert de glace menacent les berges, les écosystèmes côtiers, les infrastructures et les bâtiments, ainsi que la sécurité des populations. Plusieurs secteurs des berges du fleuve du territoire de Lévis subissent une forte érosion qui met en péril certaines de ses infrastructures. La Ville doit donc investir des sommes importantes pour garantir la pérennité des infrastructures qui se trouvent près des berges. Une assistance gouvernementale aiderait la Ville de Lévis à identifier les secteurs les plus à risque et à réaliser les aménagements requis pour les protéger.

La Ville de Lévis demande aussi au gouvernement de permettre l'utilisation des sommes perçues dans le cadre du programme de compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques pour l'achat de terrains à des fins de protection. Pour la Ville de Lévis, les sommes récoltées dans le cadre du programme de compensation avoisinent les 10 M\$.

ÉCONOMIE

Recrutement de main-d'œuvre internationale

Lévis présente le plus faible taux de chômage des 50 plus grandes villes au Canada, selon les recensements de 2006, 2011, 2016 et 2021. Cette performance enviable, liée au dynamisme économique de Lévis, crée une forte pression sur le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre. C'est pourquoi, dès 2018, la Ville de Lévis a initié une démarche concertée en étroite collaboration avec les intervenants économiques concernés : le Guichet unique Action main-d'œuvre Lévis. Compte tenu de la réalité démographique actuelle au Québec, il est prévu que la pression dans le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre perdure encore pendant plusieurs années.

Présentement, pour 100 personnes qui quittent le marché de l'emploi à Lévis, en moyenne seulement 75 arrivent sur le marché du travail pour les remplacer.

Lévis accueille par ailleurs entre 400 et 500 personnes immigrantes annuellement (travailleurs temporaires et résidents permanents) :

- Environ 0,5 % des personnes immigrantes arrivant au Québec choisissent Chaudière-Appalaches comme région d'adoption. Une forte proportion de ces personnes choisit Lévis comme terre d'accueil en raison de sa qualité de vie et de la sécurité qui y règne.
- En comparaison, le poids démographique de Chaudière-Appalaches par rapport à l'ensemble du Québec se situe à environ 5,1 %. C'est donc dire que la région serait en droit d'obtenir une part beaucoup plus importante de l'immigration économique en proportion de son poids démographique, d'autant plus que la Chaudière-Appalaches constitue la troisième région en importance au Québec au chapitre manufacturier.

La Ville de Lévis demande au gouvernement de mettre en place des stratégies visant à donner aux régions un meilleur accès à la main-d'œuvre internationale. La Ville demande également à obtenir un appui financier de 220 000 \$ par année du gouvernement pour soutenir ses activités de recrutement de travailleurs spécialisés et d'étudiants à l'international.

Appui au chantier Davie Canada

Le chantier Davie Canada occupe une place fondamentale sur l'échiquier de la construction navale au pays. Avec plus de 1 300 fournisseurs au Canada et près de 1 000 seulement au Québec, le chantier Davie Canada se démarque clairement par son importance économique à l'échelle nationale.

Le chantier Davie Canada est sur le point d'être officiellement accrédité par le gouvernement fédéral comme l'un des trois chantiers faisant partie de la Stratégie nationale de construction navale du Canada. Cette accréditation permettra l'octroi de nombreux contrats de construction navale par le gouvernement fédéral (brise-glace polaire, navires de transport, réparation et entretien de bâtiments existants, etc.) d'une valeur totale de près de 21 G\$ jusqu'en 2040. Les contrats à venir permettront la création d'environ 4 700 emplois directs à Lévis, au Québec et ailleurs au Canada.

Enfin, ces contrats fédéraux généreront un volume très important de sous-traitance à l'échelle locale. À la clé, de nouveaux fournisseurs et autres intervenants dans la chaîne d'approvisionnement du chantier naval s'implanteront dans le secteur est de Lévis, où sont établies les installations du chantier. De nouveaux terrains industriels devront être acquis et viabilisés à cet effet par la Ville de Lévis, dont les réserves foncières ont été grandement accaparées par les nombreux projets de développement industriel réalisés au cours des dernières années. Les zones à potentiel industriel qui se situent dans l'environnement du chantier Davie Canada ainsi que, plus largement, dans le secteur est de Lévis offrent à la Ville l'opportunité de capter ces investissements potentiels, dont plusieurs sont projetés par des entreprises extérieures au Québec. Les sites potentiels disponibles à cet effet et propices à un tel développement industriel dans le secteur est de Lévis (secteur Lauzon) offrent des avantages indéniables en termes de localisation, dont notamment les suivants :

- Inclus pour certains dans la zone industrialo-portuaire (ZIP) de Québec-Lévis;
- Situés à proximité de la Voie maritime du Saint-Laurent (présentant une profondeur d'eau de 15 mètres à certains endroits du rivage);
- Donnant rapidement accès à des axes majeurs de transports ferroviaire et terrestre (ligne transcontinentale du CN, autoroute transcanadienne (A-20), autoroute 73 vers la Beauce et les États-Unis, pont Pierre-Laporte, etc.);
- Localisés dans le secteur où l'accès au futur tunnel Québec-Lévis est planifié par le gouvernement du Québec, ce qui augmente encore l'intérêt de ces sites potentiels au chapitre de la mobilité et des transports interrives;
- Présence de lignes haute tension de 735 KV d'Hydro-Québec, avec possibilité d'implantation de sous-stations électriques pour la desserte de clients ayant des besoins énergétiques importants (fabrication de batteries électriques, etc.);
- Faisant partie intégrante du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, laquelle dispose d'un bassin important de population, d'un grand nombre de travailleurs spécialisés, de nombreux services dédiés au soutien aux entreprises, etc.

En vue de maximiser régionalement les potentiels liés à l'inclusion du chantier Davie Canada dans la Stratégie nationale de construction navale, dans le but de tirer pleinement parti des retombées économiques fort importantes qui en découleront en termes d'implantations industrielles nouvelles, il est demandé au gouvernement d'appuyer financièrement la Ville de Lévis dans l'acquisition rapide et la viabilisation accélérée de nouveaux sites industriels dans la partie est de son territoire, à savoir :

- Acquisition de grandes banques de terrains à des fins de développement industriel (entre 10 M et 20 M de pi² à acquérir au total dans une première phase);
- Compensations financières à prévoir pour la destruction de milieux humides et hydriques, le cas échéant;
- Prolongement des services municipaux jusqu'aux nouveaux sites à viabiliser (aqueduc, égout sanitaire et égout pluvial, éclairage public, etc.);
- Bassins de rétention à prévoir pour réguler l'écoulement des eaux de surface sur l'ensemble des sites considérés;
- Aménagements physiques des divers sites à viabiliser (infrastructures municipales, espaces verts et d'agrément, sentiers piétonniers et pistes cyclables, etc.);
- Frais divers pour services professionnels (évaluations, études de sols, conception des ouvrages, etc.).

Considérant par ailleurs l'opportunité pour le gouvernement du Québec de capitaliser sur les multiples retombées économiques anticipées de la réalisation de ces contrats fédéraux au cours des 20 prochaines années, minimalement, la Ville demande également au gouvernement de lui accorder une aide financière pour lui permettre de procéder dès que possible à l'acquisition de terrains stratégiques à des fins de développement industriel dans le secteur est de son territoire, ainsi qu'à la viabilisation de ceux-ci. La Ville évalue en effet sur une base préliminaire à une centaine de millions de dollars le total des coûts à prévoir à cet égard, investissements qui dépassent largement la capacité financière d'une ville de la taille de Lévis.

TRANSPORTS

Réseau express de la Capitale

Le Réseau express de la Capitale (REC) est la vision gouvernementale du transport collectif pour la région métropolitaine de Québec. Le gouvernement du Québec mise sur deux axes de déplacements (nord-sud et est-ouest) et la complémentarité de quatre grands projets de transport collectif qui se déploieront sur le territoire de la grande région de Québec sur un horizon de dix ans. Les projets intégrés au REC permettront d'offrir un service de transport collectif efficace, rapide et attrayant pour les citoyennes et les citoyens de la grande région de Québec, qu'ils résident au centre-ville ou en banlieue, sur la rive nord ou la rive sud. Un arrimage des différents projets est incontournable afin d'optimiser la performance ciblée dans une perspective de mobilité active, collective et durable.

Dans le contexte actuel de surchauffe du marché de la construction, il faut s'attendre à des dépassements de coûts encore plus importants que ceux déjà observés dans la réalisation de grands projets d'infrastructures.

Considérant l'importance stratégique des grands projets de mobilité durable dans la grande région de Québec et de Lévis, une accélération des délais moyens de réalisation des projets et un financement à la hauteur du contexte économique actuel sont des facteurs de succès incontournables.

La Ville réaffirme son appui au projet gouvernemental pour la mise en œuvre des éléments suivants :

- **Le tunnel Québec-Lévis;**
- **Les voies réservées pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture et la route des Rivières;**
- **L'interconnexion du transport collectif entre les deux rives dans l'ouest de la Ville;**
- **L'intégration tarifaire interrives.**

Réaménagement des routes 116 et 132 en boulevard urbain

La Ville de Lévis demande une accélération des phases de conception et de préparation des plans et devis afin de débiter la mise en œuvre du projet plus rapidement, soit en 2027. Elle désire également que le gouvernement du Québec réalise rapidement une annonce conjointe afin de présenter le concept et le calendrier des travaux à la population lévisienne.

LOGEMENT SOCIAL ET ABORDABLE

Soutien à la Stratégie de développement du logement social et abordable

La Ville de Lévis a adopté une Stratégie de développement du logement social et abordable 2021-2031 qui prévoit l'ajout de 1 000 unités de logement. Étant une ville à portée régionale, Lévis vit une croissance importante qui crée davantage de pression eu égard à la rareté de logements, tous types confondus, et rend le volet des logements abordables et la pénurie de ce type de logements encore plus foudroyant pour la population ayant ce type de besoin. Également, les données sociodémographiques révèlent une augmentation du pourcentage de la pauvreté, et le phénomène accentue le besoin de soutenir notre Stratégie. Comme toutes les villes du Québec, l'inflation a aussi eu pour effet de faire gonfler les coûts de construction, imposant une augmentation de la contribution financière municipale nécessaire afin de réaliser nos objectifs.

La Ville demande au gouvernement de revoir et d'ajuster les programmes existants, en collégialité avec les villes du Québec, afin d'apporter les modifications appropriées et reflétant la réalité économique actuelle et les besoins contemporains. Dans la conjoncture actuelle que vit la Ville de Lévis, soit celle d'une croissance démographique importante et d'une diversification de sa population, la stratégie mise en place devra probablement être revue et corrigée afin qu'elle reflète la réalité des besoins. Cette seule perspective, reliée aux enjeux économiques énoncés, révèle toute l'importance d'agir avec agilité si l'on veut soutenir une population vulnérable avec des besoins immédiats.

INFRASTRUCTURES

Pérennisation des infrastructures municipales et maintien du niveau de service

Le financement actuel est insuffisant pour tenir compte de l'ensemble des coûts du cycle de vie des infrastructures et ne permet pas une prestation durable des services. Le risque de défaillance des infrastructures augmente graduellement année après année.

Il n'y a pas actuellement de programme favorisant les interventions préventives à moindres coûts, mais permettant un gain de vie utile significatif. Les programmes visent principalement la reconstruction complète d'infrastructures en fin de vie à des coûts très élevés.

Certaines interventions visant à maintenir en service des équipements désuets ont par ailleurs mené le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à refuser l'admissibilité de projets au programme PRIMEAU. À titre d'exemple, certaines composantes de mécanique de procédé risquant de céder à tout moment ont été remplacées par la Ville dans deux postes de pompage. Des projets dans ces deux postes ont conséquemment été jugés inadmissibles pour le programme PRIMEAU en raison du remplacement de ces composantes, et ce, en dépit du fait que les autres équipements des postes de pompage étaient également désuets. Les équipes d'entretien et d'exploitation doivent effectuer des travaux d'entretien ou de remplacements ponctuels pour conserver nos équipements en opération, mais cela ne doit pas nuire à l'acceptation des projets par le gouvernement.

La Ville de Lévis requiert un engagement du gouvernement à la relance du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour 2024-2028 avec des paramètres financiers plus généreux favorisant réellement le rattrapage dans la pérennisation des infrastructures municipales ainsi que le maintien du niveau de service.



2175, CHEMIN DU FLEUVE
LÉVIS (QUÉBEC) G6W 5P7
VILLE.LEVIS.QC.CA